



## Compte rendu et application d'un jugement

Par **goalard**, le **17/01/2008** à **16:52**

Suite à un jugement rendu le 12 12 2006 ,le tribunal de juridiction de proximité de Saint Martin 97150 ne m'a toujours pas envoyer de compte rendu !! Comment dois je procéder pour toucher mes emdemnitées de ce jugement ...